

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a annoncé que plus d'une centaine de sociétés canadiennes du secteur de l'agro-alimentaire seront représentées au Salon international de l'alimentation (SIAL), qui aura lieu à Paris du 23 au 27 octobre 1994. L'honorable Ralph Goodale, ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, dirigera la délégation officielle du Canada au SIAL. D'après M. MacLaren, le gouvernement collabore étroitement avec l'industrie afin d'accroître les exportations canadiennes de produits alimentaires à valeur ajoutée vers les marchés mondiaux. «Équipe Canada» a fait, à son avis, un excellent travail en vue du SIAL, obtenant la participation active de l'industrie, du gouvernement fédéral, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, et du Club Export Agro-Alimentaire du Québec.

DISCOURS

Le gouvernement a misé sur l'importance d'un secteur culturel dynamique pour nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : créer des emplois grâce à nos talents de créateur et d'innovateur; renforcer notre identité nationale; présenter l'image d'un pays prêt à relever les défis de la nouvelle économie mondiale.

Le dynamisme de ce secteur se traduit par le fait qu'il représente actuellement près de 3 p. 100 de notre produit national brut, et emploie plus de 425 000 Canadiens; cela représente une augmentation de 122 p. 100 du taux d'activité au cours des 10 dernières années, soit le double du taux de croissance de la population active du Canada dans son ensemble. La vitalité de notre secteur culturel est une source d'enrichissement incommensurable pour les Canadiens. Les créateurs canadiens ont solidement ancré le Canada au premier plan de la scène internationale.

Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de l'annonce de la participation du Canada à la Biennale de Venise des Arts visuels et de l'Architecture en 1995, à Hull (Québec), le 19 octobre 1994, 94/60.

Le Canada, comme l'Inde, croit fermement en un commerce transparent et véritablement organisé. Comme vous, nous avons entrepris un long et difficile parcours visant à transformer notre économie pour qu'elle puisse relever les défis d'aujourd'hui et recueillir les bénéfices d'une concurrence mondiale et d'un commerce mondial. Comme pour vous, nos objectifs à long terme sont inséparables d'une adhésion à un ensemble de règles, adhésion qui va bien au-delà de la seule accumulation de richesses. Mais, reconnaissons-le, il serait naïf d'affirmer que le profit n'est pas dans tout cela le motif principal. Durant cette brève visite, je suis déjà arrivé à la conclusion que la coopération commerciale entre le Canada et l'Inde est extrêmement prometteuse; et cela non seulement dans les coentreprises ou les accords de transfert de technologies, mais encore dans les partenariats stratégiques porteurs de croissance pour nos milieux d'affaires comme pour nos économies nationales. Nous ne venons plus vers vous comme un pays développé distribuant aide et financement des exportations. Nous venons vers vous dans un esprit d'égalité et dans un souci de réciprocité. Nos deux pays doivent y trouver leur compte. Notre relation a aujourd'hui dépassé l'idéalisme des années 1950 et 1960, qui a souvent conduit à la désillusion. Nous devons aborder le XXI^e siècle à la lumière de nos intérêts nationaux et internationaux bien compris; j'aime à croire que, le plus souvent, ces intérêts coïncideront, comme ils ont coïncidé pendant plus de 50 ans.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à l'occasion d'un déjeuner organisé conjointement par le Conseil de commerce Canada-Inde et le Club de commerce indo-canadien, à New Delhi (Inde), le 10 octobre 1994, 94/59.

Les résultats obtenus dans le cadre de l'Uruguay Round, bien que considérables, se situent généralement en-deçà de l'ambitieux programme envisagé à Punta del Este il y a près de 10 ans. Il reste beaucoup à faire pour résoudre certains problèmes majeurs comme l'abus de mesures antidumping, le peu de libéralisation dans les services à ce jour, les droits toujours en vigueur et les obstacles à l'investissement. Nous aimerions nous engager sur plusieurs voies : Nous devons d'abord envisager d'accélérer la réduction des droits de douane convenue dans l'Uruguay Round et d'étudier de nouvelles réductions de droits NPF [nation la plus favorisée] dans d'autres secteurs tout en veillant à ce que les droits actuellement en vigueur dans nos pays respectifs ne soient pas réappliqués; [...] Nous devons aussi envisager d'éliminer, à court terme, les subventions à l'exportation agricole dans les marchés de l'APEC et, à plus long terme, d'interdire toutes les subventions de cette nature; [...] L'APEC doit aussi se demander comment demeurer au premier plan de la libéralisation des investissements et passer d'une déclaration de principes non exécutoires à un ensemble de règles acceptées avec des dispositions de règlement des différends appropriées; [...] Enfin, nous devons aller résolument de l'avant dans le domaine des normes et de la conformité. Comme de nombreuses sociétés mondiales de technologie de pointe sont situées dans notre région, nous pourrions choisir un ou deux secteurs, les télécommunications et les normes du logement par exemple, et entreprendre d'atténuer les effets négatifs qu'ont sur le commerce et l'investissement les différences de normes et de mesures de conformité à l'intérieur de la région.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la Réunion des ministres du Commerce de l'APEC, à Djakarta (Indonésie), le 6 octobre 1994, 94/58.

ACDI

Visite au Canada du président de la Banque asiatique de développement

Le 20 octobre 1994

Du 24 au 27 octobre 1994, M. Mitsuo Sato effectuera sa première visite officielle au Canada en qualité de président de la Banque asiatique de développement. À Ottawa, M. Sato rencontrera des hauts dirigeants du gouvernement canadien, dont le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet. À Toronto et Vancouver, il s'entretiendra avec des chefs d'entreprise. Le Canada verse annuellement près de 60 millions de dollars à la Banque asiatique de développement pour la réalisation de projets dans les pays en développement d'Asie.

M. Ouellet annonce la reprise du programme d'aide du Canada à Haïti

Le 15 octobre 1994, 94-42

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé, à l'occasion du retour du président Jean-Bertrand Aristide, que le Canada fournira une aide de 30 millions de dollars à Haïti au cours des six prochains mois. «Le